

**Der Grosse Rat Le Grand Conseil
des Kantons Bern du canton de Berne**

Mittwoch (Abend), 4. September 2019 / Mercredi soir, 4 septembre 2019

Bau-, Verkehrs- und Energiedirektion / Direction des travaux publics, des transports et de l'énergie

39 2019.RRGR.162 Motion 127-2019 DEPU (Gullotti, Tramelan)
Lösungen für die Zukunft des Klosters Bellelay

39 2019.RRGR.162 Motion 127-2019 DEPU (Gullotti, Tramelan)
Trouver des solutions pour l'avenir de Bellelay, un site d'importance nationale

Präsident. Wir kommen zum Traktandum 39. Vorher möchte ich aber noch kurz Gäste auf der Tribüne begrüßen. Es handelt sich, hier im mittleren Bereich, um die SVP-Sektion Radelfingen. Sie sind Gäste von Grossrätin Christine Gerber. Herzlich willkommen hier in Bern, bei uns im Rathaus, und viel Vergnügen und viele interessante Minuten hier bei uns im Rat! (*Applaus / Applaudissements*)

Somit kommen wir zum Traktandum 39. C'est une motion de la Députation. Je donne la parole à Monsieur Hervé Gullotti.

Hervé Gullotti, Tramelan (PS). Le canton de Berne possède à Bellelay, sur le territoire de la commune de Saicourt, un joyau patrimonial planté dans un fabuleux décor de théâtre qui raconte, à travers ses murs, neuf siècles d'histoire de la région. Aujourd'hui, le site de Bellelay est ancré dans la réalité du Jura bernois à un tel point qu'il en est devenu une carte de visite touristique, culturelle, gastronomique, un highlight du Jura bernois. C'est pourquoi une forte majorité de la Députation soutient le texte sous la forme d'une motion. Nous ne voulons pas d'un deuxième Prêles. Réduire Bellelay à une bâtisse sans âme, sans occupants, sans avenir, c'est une option à laquelle nous ne pouvons pas nous résoudre. Certes, l'Hôpital du Jura bernois SA (HJB) n'a pas encore résilié le contrat de bail qui le lie à Bellelay, mais la direction de l'établissement a d'ores et déjà clairement annoncé dans la presse, ainsi que de vive voix aux députés francophones, que sa présence in situ en tant que locataire était condamnée à terme. Nous ne doutons pas que le canton de Berne est conscient de ses responsabilités envers la région, ses acteurs et de la valeur patrimoniale des lieux. Mais nous ne devons pas attendre fin 2021 pour agir. 2021, c'est demain. Nous devons nous montrer proactifs et mettre toutes les chances de notre côté, en mettant la pression sur les acteurs du processus dès aujourd'hui, et en les réunissant dès à présent autour d'une table.

Chers et chères collègues, je vous invite à soutenir cette intervention sous la forme d'une motion.

Präsident. Wir kommen zu den Fraktionssprechenden. Roland Benoit est le premier.

Roland Benoit, Corgémont (UDC). Le parti UDC a également étudié ce dossier, et finalement, nous sommes disposés à accepter cette motion sous forme de postulat et ceci à l'unanimité. Aujourd'hui, cette intervention ne peut tout simplement pas être acceptée sous forme de motion, puisque déjà dans son libellé, on parle d'étudier et puis de prendre toutes les considérations en cause. Donnons la possibilité au canton d'étudier l'ensemble de ces possibilités, et cela ne peut pas se faire sous la pression. Rien ne presse, le bail à loyer échouera le 31 décembre 2021, comme l'a dit Hervé Gullotti et il n'est pas certain, chers collègues, qu'il soit possible jusqu'à cette date d'intégrer toute la clinique de Bellelay avec son personnel dans les bâtiments de l'HJB sur le site de Moutier. Une prolongation du contrat de location devra certainement être demandée, puisqu'actuellement, en principe, ce contrat de location devrait être résilié deux ans avant l'échéance. Peut-être qu'on en saura davantage à la fin de l'année. Donc, trouver une affectation : nous sommes tous d'accord qu'il faudra trouver une nouvelle affectation, mais cela ne sera pas facile à faire. Ces bâtiments sont vétustes, Mesdames et Messieurs. Ils ne répondent plus à certaines affectations et, en plus, ils sont sous la protection du patrimoine. On sait que, quand les bâtiments sont sous cette protection, on ne peut pas y changer grand-chose. C'est bien de s'en préoccuper déjà aujourd'hui, mais il faut étudier toutes les opportunités. Mais faisons- le calmement, et non sous la pression. C'est pour ces raisons,

Monsieur le Président que je demande au dépositaire de la motion de la Députation de bien vouloir transformer cette motion en postulat.

Moussia von Wattenwyl, Tramelan (Les Verts). L'HJB, comme on l'a entendu, prévoit de déménager l'hôpital psychiatrique de Bellelay à Moutier. Les responsables de l'HJB n'ont certes pas encore envoyé leur dédite et ils ont trois ans pour le faire, comme cela a été dit. Vous le savez, le site est propriété du canton de Berne, et Hervé Gullotti en a fait une merveilleuse carte postale. Le site de Bellelay est touristiquement très connu, c'est un bijou, mais qui pourrait devenir un gouffre financier, si la réputation des Bernois d'être lents devait se vérifier ici. Quel risque prend-on à être clairvoyant et à anticiper l'avenir du site de Bellelay ? Accepter la motion laisse deux ans au canton pour réagir. La décision de l'HJB devrait arriver d'ici à la fin de l'année, et c'est demain. Je répète les termes qu'Hervé Gullotti a utilisés. Nous saluons la réponse du gouvernement qui se dit prêt à réagir immédiatement. Nous pensons qu'accepter une motion nous permettra de garder le contrôle de la situation, de la faire évoluer au mieux, et surtout d'éviter un « Prêles bis a » – cela a déjà été dit – c'est-à-dire de s'enliser dans une situation telle que celle que nous connaissons à Prêles actuellement. Les Verts acceptent la motion.

Tom Gerber, Reconvilier (PEV). Trouver des solutions pour l'avenir de Bellelay : oui, ce matin nous avons discuté de la clinique psychiatrique de Bellelay qui pourrait quitter le berceau de la tête de moine et les locaux de l'abbaye de Bellelay. Oui, il s'agit d'une abbaye, en fait. Quand ce sera le cas ? Là, c'est une question ouverte. Le site de Bellelay est un site historique d'importance nationale, cela a déjà été dit et plus, seulement la destination de l'auto jaune.

Für meine Deutschschweizer Kollegen : « prendre l'auto jaune » heisst « in Münsingen links » oder « Münsingen einfach ». (*Hilarité / Heiterkeit*) C'est un site qui n'a pas seulement un historique radieux en rapport avec les investissements du canton – cela, c'est un autre chapitre douloureux. Mais c'est un site particulier, avec un potentiel certain dans le domaine du tourisme, mais quand même des bâtiments vraiment importants. C'est surtout un site en propriété du canton. Contrairement à la réponse du Conseil-exécutif, ce n'est pas dans l'urgence quand la clinique aura dédit le bail ou déjà quitté les lieux, qu'il faudra trouver des nouvelles solutions. Non, il faut mettre en action le dicton « gouverner, c'est prévoir » et, mettons-nous à table aujourd'hui déjà avec les différents acteurs régionaux, et étudions de suite les possibilités comme le demande la motion. De cette manière, il nous serait possible d'avoir une fois un temps d'avance, et pas, dans peu de temps déjà, deux temps de retard. Je vous invite donc au nom du groupe évangélique à accepter cette motion.

Monika Gyga-Böninger, Obersteckholz (BDP). Die BDP-Fraktion kann sich dem Ansinnen der Députation im Zusammenhang mit dem Kloster in Bellelay anschliessen. Die Regierung soll im Interesse der Region, der regionalen Verbände aus Politik, Wirtschaft und des Tourismus, und natürlich auch im Interesse des ganzen Kantons Bern, zu gegebener Zeit Unterstützung bieten, entsprechende Lösungen zu suchen und geeignete Massnahmen dazu umzusetzen.

Auch wenn die Voraussetzungen noch nicht gegeben sind, weil noch keine Kündigung vorliegt, wird die BDP-Fraktion eine Motion unterstützen. Dies im Sinn, wie die Regierung am Schluss ihrer Antwort selbst schreibt: Dann, wenn die Voraussetzungen eintreffen, entsprechend sofort zu handeln.

Ich erlaube mir hier noch eine kleine Randbemerkung: Es liegen noch andere Projekte im Kanton Bern auf dem Tisch, wo seitens der Regierung, beziehungsweise der Baudirektion oder genau genommen seitens des Amts für Grundstücke und Gebäude (AGG), im Interesse von Politik, Wirtschaft, Tourismus und Kultur und im Interesse des Kantons Bern, Handeln gefordert ist. Ich denke dabei an das Schloss Aarwangen, das seit Jahren leer steht, das durch den Nichtgebrauch Schaden nimmt. Darüber liest man immer wieder etwas in der Zeitung, und das, was man liest, lässt einen als Aussenstehende die Stirn runzeln. Es ist schon ziemlich – ich sage das hier etwas diplomatisch – irritierend, dass das AGG nach dieser langen Zeit hier noch keinen Lösungsabschluss gefunden hat, zumal offenbar detaillierte Vorschläge und greifbare Massnahmen bereitliegen und schon konkrete Gespräche mit dem Regierungsrat stattgefunden haben. Auch im Ob- und Nid-aargau wäre ein sofortiges Handeln nötig, wie es die Regierung beim Vorstoss Bellelay verspricht. Deshalb unterstützt die BDP die Motion einstimmig.

Sandra Hess, Nidau (FDP). Ja, wir konnten es lesen: Im Mai wurden die bernjurassischen Behördenmitglieder der HJB SA über die Absicht informiert, dass die im Kloster Bellelay stationierte Abteilung mittelfristig nach Moutier umziehen soll und dass der Standort im Kloster Bellelay aufgegeben

wird. Wir konnten in der Antwort der Regierung auch lesen, dass das offizielle Bern bis heute nicht informiert ist. Das ist unschön. Trotzdem sollte man nun jedoch den Kopf nicht in den Sand stecken. Die Pläne für den Umzug bestehen und sind deshalb ernst zu nehmen. Es ist aus Sicht der FDP angezeigt, dass die Regierung aktiv wird.

Das Kloster hat eine lange Geschichte, es ist historisch und kulturell wertvoll, es steht unter Denkmalschutz und hat – last but not least – auch eine grosse touristische und wirtschaftliche Bedeutung für den Berner Jura. Ein Kloster, das wissen wir alle, ist keine gewöhnliche Liegenschaft und schon gar nicht eine gewöhnliche Liegenschaft im Portfolio des Kantons Bern. Eine neue Nutzung für die wahrscheinlich frei werdenden Bereiche kann man nicht in einem Zeitungsinserat finden. Deshalb haben wir das Gefühl, hier müsse man vorausschauend handeln. Der Kanton muss agieren, zusammen mit den aktuellen Mietern, mit den regionalen Partnern, und eine Zukunftsstrategie für das Kloster Bellelay festlegen. Die FDP-Fraktion unterstützt deshalb den Vorstoss der Députation als Motion.

Sandra Roulet Romy, Malleray (PS). Le groupe PS-JS-PSA soutient la motion. Le groupe de travail intercantonal de l'hôpital a fait part de sa stratégie en mars dernier, avec intention de transférer la psychiatrie de Bellelay sur le site de Moutier, mais le Conseil-exécutif estime qu'il n'y a pas d'urgence à agir, en raison des discussions en cours au sein du groupe de travail intercantonal qui devrait être clarifiées à fin 2019. Mais contrairement à cet avis, nous pensons qu'il faut d'ores et déjà préparer le terrain et anticiper des solutions pour l'avenir du site de Bellelay, afin que ces bâtiments ne soient pas vides au 31 décembre 2021, date à laquelle le bail pourrait être résilié si le locataire le décide. Tant la commune concernée, que les associations politiques, économiques et touristiques régionales ont un grand intérêt à se mettre autour de la table pour envisager des solutions dès maintenant. Nous demandons au canton de soutenir cette volonté régionale en créant dès à présent un groupe de travail pour s'atteler à ce dossier. C'est pourquoi nous vous recommandons de soutenir la motion.

Präsident. Ich habe keine weiteren Fraktionssprechenden mehr auf der Liste. Gibt es Einzelsprechende? – Das ist nicht der Fall. Nun darf ich Regierungsrat Neuhaus das Wort geben.

Christoph Neuhaus, Bau-, Verkehrs- und Energiedirektor. Sie müssen keine Angst haben, wir stecken den Kopf nicht in den Sand. Die Strausse tun das auch nicht, sie halten den Kopf nur tief, damit sie wie ein Busch aussehen. Wir stecken den Kopf vor allem deshalb nicht in den Sand, weil uns sonst der Sand in die Ohren läuft. (*Heiterkeit / Hilarité*)

Hier braucht es vor allem keine Aktivität und keine Lösung, weil man noch keinen Handlungsbedarf hat. Wir haben diverse Wohnungen und diverse Sachen. Wir können nicht auf Vorrat etwas tun. Wenn nötig, werden wir aber aktiv, und deshalb braucht es hier keine Motion, sondern ein Postulat. Nehmen Sie dieses an.

Präsident. Eine klare Ansage. Wir kommen zur Abstimmung über das Traktandum 39. Es bleibt bei einer Motion. Wer die Motion annimmt, stimmt Ja, wer diese ablehnt, stimmt Nein.

Abstimmung (Geschäft 2019.RRGR.162)

Vote (Affaire 2019.RRGR.162)

Der Grosse Rat beschliesst: / Décision du Grand Conseil :

Annahme / Adoption

Ja / Oui 106

Nein / Non 27

Enthalten / Abstentions 0

Präsident. Sie haben die Motion angenommen, mit 106 Ja- gegen 27 Nein-Stimmen bei 0 Enthaltungen.